

LA SANTÉ DES MÉDECINS



33 médecins sont morts lors de la première vague 15 % des praticiens décédés du Covid exerçaient en Seine-Saint-Denis

Un département jeune, peuplé d'actifs utilisant les transports en commun, une promiscuité dans les logements, des formes asymptomatiques, des médecins âgés, un déficit de soignants... Tous ces facteurs associés ont rendu les médecins de Seine-Saint-Denis particulièrement vulnérables au Covid-19. Au moins 322 ont été malades, 176 en arrêt de travail, 34 hospitalisés et 5 décédés.

● Récent retraité en Bretagne à 72 ans après une carrière de généraliste dans le canton de Noisy-le-Grand-Gournay et un mandat de conseiller ordinal, le Dr Dominique Blondel a répondu à l'appel aux soignants volontaires (#RenfortsCovid) avec un but double : ne pas se soustraire à sa mission de médecin tout en préservant sa propre santé (« avec une comorbidité, face à un ennemi invisible, j'ai pensé que je pouvais être plus efficace pour mes confrères, vivant que mort »). Il a choisi d'assurer des périodes de régulation au centre 15, « un métier qui ne s'improvise pas ».

Pour le Dr Blondel, comme pour beaucoup de médecins, tout a basculé le 23 mars avec l'annonce du premier décès d'un médecin urgentiste de 67 ans qui s'était porté volontaire pour aider au service d'urgences de Compiègne. Si le ministère de la Santé a annoncé ce décès, par la suite aucune communication n'a eu lieu. En effet, le Directeur Général de la Santé avait annoncé début mars : « Les données concernant des cas individuels ne sont pas rendues publiques et la "profession" n'est heureusement pas "donnée obligatoire" sur les avis de décès et sur les registres épidémiologiques. Le secret médical permet de conserver l'anonymat des patients, quelle que soit leur profession. »

Déstabilisé par cette « omerta » alors même que, sur les réseaux sociaux, des noms et des chiffres circulaient et que dans d'autres pays, la communication était plus ouverte (177 décès en Italie, 48 en Espagne, 129 en Russie, 21 dans la région de Wuhan...), le Dr Blondel a tenté de réunir des données françaises (en l'absence de données centralisées



Dans le 93, la surpopulation explique le fort taux de contamination

par le ministère de la Santé et les ARS). « Je me suis tourné vers la presse nationale, régionale, spécialisée, les réseaux sociaux et vers les amicales communales ou cantonales qui ont été réactivées car les médecins ont très vite éprouvé le besoin de communiquer. » Il a recueilli ces données qui ont été publiées dans son mémoire du DIU « Soigner les soignants ». « Au total, entre mars et juin 2020, au moins 33 médecins en exercice sont décédés. 15 % d'entre eux exerçaient en Seine-Saint-Denis, mon département. C'est pour cette raison que j'ai choisi de travailler sur l'enchevêtrement des événements qui ont conduit à ces décès », explique-t-il.

Comme l'explique le Dr Blondel, « les 33 médecins actifs recensés (3 étant en cumul emploi-retraite) étaient âgés en moyenne de 67 ans. Il s'agissait d'homme dans 97 % des cas. Les généralistes étaient surreprésentés (19), suivis des urgentistes (3). 26 % étaient salariés, 74 % libéraux. Ne figurent pas dans l'étude, la vingtaine de médecins retraités CARMF décédés du Covid-19 ».

Contaminés avant le 17 mars

Quelles étaient les particularités des cinq médecins, tous généralistes libéraux âgés de 61 à 83 ans, exerçant en Seine-Saint-Denis (département le plus touché, suivi des Yvelines avec 3 décès, et des Hauts-de-Seine, Val-

de-Marne et Val-d'Oise avec 2 décès chacun) ? « Presque tous les médecins de Seine-Saint-Denis décédés ont été contaminés avant le 17 mars (début du confinement) », précise le Dr Blondel.

L'activité des médecins et leur risque d'infection pendant la première vague, ont été analysés par le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis sur 1 438 des 5 189 médecins inscrits : 85 % d'entre eux ont exercé pendant la période de confinement dont 70 % avec une activité correspondant à 50 % ou plus de leur activité habituelle (en particulier grâce à la télé-médecine). 322 des 1 438 médecins ont déclaré avoir été malades pendant la crise sanitaire, 176 (21,7 %) ont dû être mis en arrêt de travail (en moyenne pour moins de 14 jours), 22 ont subi un Covid long (plus d'un mois d'arrêt) et 34 ont été hospitalisés (2,3 %). Le nombre des hospitalisations dans cette cohorte de médecin était plus élevé que celui attendu : 34 contre 27 (si on utilise un facteur 0,036 comme facteur de risque d'hospitalisation, risque majoré de 26 %). Le taux de décès pour sa part se situait dans les chiffres attendus (5 pour une estimation de 5,2 % avec un taux de 0,007 %).

L'ensemble du département de la Seine-Saint-Denis a connu une mortalité du fait d'un taux de contamination particulièrement important dans ce territoire défavorisé où vivent beaucoup de familles nombreuses dans des petits logements. « Le département de Seine-Saint-Denis a été submergé par un tsunami de contaminations dans la semaine qui a précédé le confinement. Les professionnels de santé étaient alors tous mobilisés. L'offre de soins était assurée malgré la réelle pénurie de soignants. Les quatre médecins généralistes libéraux décédés ont travaillé avec conscience professionnelle », observe le médecin jeune retraité.

Pour expliquer les autres facteurs de risque de contamination des soignants dans ce département – qui est le plus jeune de France métropolitaine – le Dr Dominique Blondel retient au moins sept causes : une surexposition professionnelle au virus, un contact avec des patients jeunes contaminés mais souvent asymptomatiques, un défaut de protections individuelles adaptées pour l'examen rapproché des patients, des locaux professionnels inadaptés pour recevoir des patients en période épidémique, une diffusion virale maximale dans la période de pré confinement dans des quartiers ou des villes où la population est plutôt jeune et où les médecins ont plus de 60 ans, une densité urbaine particulièrement forte et une absence de distanciation sociale possible dans des transports en commun imposés à plusieurs millions de voyageurs pour se rendre au travail. « Travailler dans ces conditions a exposé les cinq médecins libéraux à une pression virale qui a eu raison de leur engagement », conclut le Dr Blondel.

Dr Isabelle Catala

Blondel D. « La mortalité des médecins durant l'épidémie de Covid-19 en Seine-Saint-Denis : recensement du nombre et des conditions de décès chez les médecins, de mars à juin 2020. Étude comparative avec ceux de la population générale ». Mémoire du DIU « Soigner les soignants » présenté le 12 novembre 2020.

Un recensement national des cas de Covid-19 en établissement de santé

● Depuis le 22 avril 2020, Santé publique France en lien avec le GERES (Groupe d'étude sur le risque d'exposition des soignants aux agents infectieux) et avec l'appui des CPIAS (Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins) a mis en place une surveillance afin de recenser les professionnels exerçant en établissements de santé publics ou privés infectés par le coronavirus SARS-CoV2. L'objectif de cette surveillance est de recenser le nombre de ces professionnels ayant été contaminés par le SARS-CoV2 depuis le 1^{er} mars 2020. Tous les établissements de santé d'hospitalisation publics et

privés sont concernés.

À 10 novembre, 33 210 cas ont été rapportés depuis le 1^{er} mars 2020 (+318 cas entre le 24/08 et le 07/09). Parmi eux, 27 743 (84 %) étaient des professionnels de santé et 3 489 (10 %) des professionnels non soignants. Les deux professions les plus souvent rapportées restent les infirmiers (N=9 439, 28 % des cas) et les aides-soignants (N=8 020, 24 % des cas). Pour 6 % des cas, la catégorie professionnelle n'était pas renseignée. 16 décès liés à l'infection à SARS-CoV2 ont été rapportés depuis le 1^{er} mars 2020, dont 5 médecins, 4 aides-soignants, 1 professionnel de santé « autre » et 6 personnels non soignants.

<https://www.santepubliquefrance.fr/etudes-et-enquetes/recensement-national-des-cas-de-covid-19-chez-les-professionnels-en-etablissements-de-sante>

Courrier des lecteurs

Trains bondés : un confinement à géométrie variable...

Nos autorités de tutelle ont pris la décision, il y a quelques semaines de cela, de confiner pour la deuxième fois les Français. Cette notification a fait grincer quelque peu les dents de certains commerçants, intermittents du spectacle, restaurateurs...

Conscient des conséquences sur ces professionnels, le gouvernement a pris la décision de les indemniser. Bien entendu cette manne charitable a été acceptée sans sourcilier par l'ensemble de ces protagonistes ne pouvant plus vivre du fait de l'interdiction de leur pratique.

En parallèle, la SNCF, consciente d'une fréquentation moins importante sur les TGV (les déplacements ne sont limités que sur la région d'origine), a pris la décision par la voix de son directeur de supprimer 80 % des trains interrégionaux. Cela est essentiellement dû au fait qu'il est important de penser avant tout à la rentabilité de cette entreprise publique.

Or donc, il y a quelques jours de cela, j'ai dû me déplacer vers Paris, et dans ce contexte j'ai dû m'accommoder d'horaires particuliers depuis Perpignan (un seul TGV par jour). Pour l'aller, aucun problème avec un train à 70 % rempli, et des contrôleurs en grand nombre pour nous reconstruire (nos titres de transports avaient déjà été vérifiés avant d'arriver sur les quais (filtre en entonnoir).

Mauvais exemple. Le plus triste a été le retour. Le train était bondé, et une partie des wagons n'était pas opérationnelle, sans que nous sachions réellement les raisons de cette impossibilité d'utilisation de ces compartiments. Comment peut-on accepter que les usagers de la SNCF puissent être amassés dans des wagons comme des bestiaux ; cela sans aucune considération particulière.

Alors que nous ne cessons de fustiger certains commerces ou certaines pratiques culturelles qui favorisent un développement du Covid-19, nous acceptons sans sourcilier une situation qui ne peut que majorer le nombre de cas contaminés. Le plus injuste, c'est de voir que le mauvais exemple est donné par une entreprise considérée comme étant publique. Ce n'est pas en pratiquant de la sorte que nous pourrions avoir une vision en termes de santé publique satisfaisante.

Dr Pierre Frances
médecin généraliste
Banyuls-sur-mer (66)

Covid : restons fidèles à notre serment !

Je lis souvent et avec plaisir le courrier des lecteurs. Les contributions sont intéressantes, que l'on soit d'accord ou pas, mais je n'avais jamais écrit. Je me décide à le faire pour la raison suivante : Je suis horrifiée par les propos du Dr Alexandre Fuzeau (N°9870 du 13/11/20) qui écrit « Oui, il est humain de privilégier les soins aux personnes plus jeunes et actives ».

Horrrifiée, car je ne pense pas que le Serment que nous avons prêté nous donne le droit de décider qui peut vivre, qui peut mourir, quelle vie vaut la peine d'être vécue... On imagine facilement les dérives possibles, il y a eu des précédents dans l'Histoire !

Ensuite, ma carrière de généraliste et d'urgentiste (je suis retraitée depuis peu) m'a permis de constater que l'âge ne peut pas être LE SEUL critère d'admission en réanimation. La vraie question est plutôt : « le patient aura-t-il un bénéfice à être admis en

réanimation ? » et c'est quelquefois douloureux de se dire que non.

Quant à la référence à la grippe espagnole de 1919... ce n'est pas sérieux ! Qui a encore envie de vivre comme en 1919 ? Pourquoi pas au temps des cavernes aussi ?

Enfin, suis-je la seule à être choquée par de tels propos ? En attendant des jours meilleurs, courage et admiration à ceux qui se battent pour sauver des vies !

Dr Joëlle Laurent
médecin généraliste, Manigod (74)

Merci à l'homéopathie

Le vendredi 16 octobre mon fils est venu depuis la Haute Savoie me visiter à Bordeaux ; il est resté jusqu'au dimanche 18 octobre au soir. Quelque temps avant sa venue, il avait guéri une grippe en un temps record, avec Eupatorium Perf et nuxvomica, que je lui avais conseillé de prendre. Trois jours après son départ : le mercredi 21 octobre, j'ai commencé à souffrir de douleurs cervicales, dorsales et lombaires très intenses, à type de brisure et de raideur, qui irradiaient en haut vers les épaules et les bras, et descendaient en bas jusque dans les mollets. Le thermomètre marquait 37,9°, à 21 heures. J'ai été soulagé quatre heures après avoir absorbé 500 mg d'aspirine effervescente (antiagrégant plaquettaire), ce qui m'a permis de rechercher un remède homéopathique efficace, en explorant les modalités de position et de mouvement, ainsi que l'effet de la température ambiante, etc., sur ce syndrome, apparemment grippal qui persistait.

Les douleurs postérieures du tronc étaient bizarrement améliorées si je restais couché immobile sur le dos un certain temps. Les douleurs des jambes m'obligeaient à marcher de long en large dans l'appartement, et quelques mouvements de gymnastique produisaient une amélioration paradoxale pour les douleurs des épaules et des bras. Ces deux sortes de modalités et l'amélioration nette par la chaleur indiquaient le remède : RUTA. La prise régulière de 3 granules de RUTA 7 CH durant une dizaine d'heures, m'a libéré de ce carcan douloureux. Une lombalgie à irradiations abdominales sera éliminée aussi vite par quelques granules d'IGNATIA 7 CH.

Au décours de ces événements, j'ai appris que deux de mes petits enfants étaient atteints par le Covid-19 sans gravité. Ils avaient présenté à peu près les mêmes symptômes que leur père et moi-même. Le jeudi 22 octobre, un test PCR est réalisé à l'Hôpital de Bordeaux dans le but de pouvoir visiter mon épouse dans l'EHPAD où elle réside (Alzheimer). Samedi 24, je suis reconnu positif au Covid-19.

J'ai 86 ans et quelques comorbidités : une hypertension artérielle ; des diverticules coliques ; un adénome prostatique bénin ; une lithiase vésiculaire de 1 cm de diamètre. Il y a quelques mois, j'ai présenté, au décours de plusieurs crises d'occlusions intestinales récidivantes des embolies des deux champs pulmonaires, dues à des brides péritonéales qui provenaient d'une tuberculose pulmonaire contractée en service comme externe des hôpitaux de Bordeaux.

Merci à l'homéopathie de m'avoir permis d'émerger de ce cauchemar en un temps record, sans aucun symptôme pulmonaire ou autre. Peut-être que l'absorption quotidienne de 20 gouttes de Zyma D et 30 mg de zinc depuis des mois m'a protégé. J'adresse ce témoignage aux 124 signataires du déremboursement de l'homéopathie.

Dr Gérard Berdoulat
médecin généraliste, Bordeaux (33)